

INTRODUCTION

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE 2017

Au cours de l'année 2017, le Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie a poursuivi ses travaux conformément aux lignes directrices de la politique étrangère définies par le Président de la République d'Arménie et au programme du Gouvernement de la République d'Arménie visant à renforcer la sécurité extérieure de la République, à assurer des conditions extérieures favorables au développement du pays, à consolider la coopération mutuellement bénéfique avec les pays amis et partenaires, ainsi qu'à l'approfondissement de l'intégration au sein des organisations internationales et au processus d'intégration. Des mesures actives ont été entreprises pour renforcer la réputation et les positions de l'Arménie sur les plates-formes internationales et pour développer une coopération active avec les institutions économiques et financières internationales et régionales. La protection des intérêts de la République d'Arménie et de ses citoyens à l'étranger, ainsi que la protection du patrimoine culturel arménien ont constitué une part importante des activités du Ministère des Affaires étrangères d'Arménie.

Les directives, les programmes et les questions de l'ordre du jour relatifs à la politique étrangère de la République d'Arménie de l'année 2017 ont été discutés en détail le 2 mars, lors de la consultation tenue au Ministère des Affaires étrangères d'Arménie avec la participation du personnel du Ministère des Affaires étrangères d'Arménie, des Ambassadeurs de l'Arménie accrédités à l'étranger, des Représentants permanents auprès des organisations internationales, des Consuls généraux, qui a été inaugurée par l'allocution du Président de l'Arménie, Serge Sargsyan.

En 2017, l'Arménie et les pays coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE, la Fédération de Russie, les États-Unis et la République française, ont continué à déployer des efforts visant à la création des conditions propices à l'avancement du processus du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh et à la mise en oeuvre des accords conclus lors des sommets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Genève.

La position de principe de l'Arménie sur le règlement du conflit du Haut-Karabakh a été réaffirmée par le discours du Président de la République d'Arménie, Serge

Sargsyan, à la 72e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 19 septembre.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie a présenté les détails du processus de règlement du conflit du Haut-Karabakh et la position de l'Arménie à ce sujet dans son discours au Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OSCE, tenu à Vienne au mois de décembre. Edward Nalbandian a présenté en 9 points la position destructrice de l'Azerbaïdjan, à cause de laquelle il n'a pas été possible de faire avancer le processus de négociation du Haut-Karabakh jusqu'à présent.

Le 16 octobre 2017, le sommet des Présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan a eu lieu à Genève. Conformément aux résultats des négociations tenues dans le cadre du sommet, une déclaration conjointe a été adoptée, pour la première fois depuis près de quatre ans, par les Ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan et les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE.

Au cours de l'année, cinq rencontres ont eu lieu entre les Ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Bakou est resté fidèle à sa politique de renoncer à ses obligations, entravant le processus de négociation. L'Arménie a, maintes fois, souligné que si l'Azerbaïdjan suit l'appel des Coprésidents à respecter scrupuleusement le cessez-le-feu, à mettre en oeuvre les accords conclus précédemment, à réaffirmer son attachement aux principes du règlement du conflit proposées par les Coprésidents et à s'engager de manière constructive dans le processus de négociation, cela favorisera la création des conditions propices à l'avancement du processus de paix.

En 2017, 14 déclarations ont été adoptées par la coprésidence du Groupe de Minsk de l'OSCE. En particulier, dans le cadre du Conseil Ministériel de l'OSCE, tenu au mois de novembre à Vienne, les Chefs des délégations des pays coprésidents du groupe de Minsk ont fait une déclaration finale, par laquelle ils ont apporté leur soutien complet au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh basé sur les trois principes fondamentales du droit international- le non-recours et la menace du recours à la force, l'intégrité territoriale et l'égalité des peuples et le droit à l'autodétermination. Ils ont souligné que les accords conclus lors des sommets de Vienne et de Saint-Pétersbourg doivent être mis en oeuvre. Ils également ont fait appel à accroître les capacités de surveillance du bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE. Ce sont les dispositions auxquelles l'Arménie a apporté son soutien à plusieurs reprises, à la différence de l'Azerbaïdjan.

Le 18 mai, les Coprésidents ont fait une déclaration, mentionnant que c'est l'Azerbaïdjan qui a violé le cessez-le-feu et à ouvrir le feu avec l'artillerie.

Au cours de l'année, le Président de la République d'Arménie a reçu les Coprésidents trois fois, à Erevan. Des rencontres ont eu lieu également avec le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie. Edward Nalbandian a eu des rencontres avec les Coprésidents du Groupe de Minsk à Munich, à New York, à Genève, à Moscou et à Vienne. Dans le cadre de leur visite dans la région, les Coprésidents se sont rendus à Stepanakert et ont eu des rencontres avec les autorités d'Artsakh.

Une déclaration appuyant les activités des pays coprésidents du Groupe de Minsk et les trois principes du règlement du conflit a été adoptée lors de la session du Conseil de sécurité collective de l'OTSC, tenue le 30 novembre à Minsk.

Une disposition, soutenant les Coprésidents du Groupe de Minsk et les trois principes du droit international servant de base pour la résolution du conflit, proposés par eux, a été incluse dans l'Accord du partenariat complet et renforcé signé entre l'Arménie et l'UE

Les trois principes du règlement du conflit du Haut-Karabakh ont également été inclus dans les deux résolutions adoptées par le Parlement européen et réaffirmés dans la déclaration finale et les recommandations adoptées par la Commission de la coopération parlementaire Arménie-UE ,en décembre.

Malgré les efforts divers des autorités azerbaïdjanaises visant à créer un blocus informatique contre l'Artsakh, le nombre des représentants des organes législatifs étrangers, des personnalités politiques et publiques, des journalistes, des blogueurs et des touristes visitant l'Artsakh a augmenté.

En 2017, la reconnaissance et la condamnation internationale du Génocide arménien, ainsi que l'engagement actif de l'Arménie dans les efforts de la communauté internationale visant à prévenir les nouveaux génocides et les autres crimes contre l'humanité, sont restés parmi les priorités de la diplomatie arménienne.

Le 25 avril, la Chambre des députés du Parlement tchèque a adopté une résolution condamnant le génocide arménien.

En 2017, le nombre d'États américains ayant reconnu le génocide arménien a atteint 48. Wyoming, Texas, Iowa, Indiana les ont rejoint. Le Génocide arménien a été également reconnu et condamné par les autorités locales de nombreux pays.

L'année a été marquée par le 25ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques de l'Arménie avec un nombre de pays, ainsi de l'adhésion de l'Arménie aux diverses organisations internationales. Cela a été une bonne occasion de résumer le parcours passé et de désigner les voies de la coopération future. À cet égard, des messages ont été échangés avec les Chefs d'Etats et des gouvernements, les Ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les Secrétaires généraux des organisations internationales, de nombreuses manifestations, consacrées au 25ème anniversaire, ont été organisées.

Les efforts conjoints ont été poursuivis avec la Fédération de Russie en vue de renforcer davantage les relations alliées et stratégiques arméno-russes dans toutes les directions.

Une dizaine de rencontres officielles et de travail au format bilatéral et multilatéral ont eu lieu entre les Présidents de la République d'Arménie et la Fédération de Russie. Il y a eu des échanges actifs entre les Chef de l'exécutif et du législatif de deux pays. Une dizaine de rencontres ont eu lieu entre les Ministres des Affaires étrangères d'Arménie et de Russie tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

L'étroite coopération arméno-russe a été renforcée dans les domaines de la défense, militaire et technique, économique, interrégional, culturel, éducatif et scientifique, humanitaire.

Au cours de l'année, environ deux dizaines de documents juridiques intergouvernementaux et interministériels ont été signés.

Dans l'agenda de la politique étrangère de l'Arménie, une place importante a occupé le développement du partenariat amical arméno-américaine et le dialogue politique bilatéral a été poursuivi. Le 3 mars, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian, a eu une conversation téléphonique avec le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson.

Au mois de septembre, la délégation du Congrès des Etats-Unis et au mois d'octobre les délégations du Sénat et de l'Assemblée de l'État de Californie se sont rendues en Arménie.

Les mesures visant à élargir la coopération commerciale et économique bilatérale ont été poursuivies.

Le renforcement de la coopération avec l'Union européenne est toujours resté l'une des directions principales des relations extérieures de l'Arménie.

Le 24 novembre, la délégation dirigée par le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan, a participé au 5ème sommet du Partenariat Oriental. À la fin du Sommet, en présence de Serge Sargsyan et de Donald Tusk, Président du Conseil de l'Europe, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian et la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, ont signé l'Accord de partenariat complet et renforcé entre l'Arménie et l'UE, qui est devenue l'un des aboutissements principaux de ce sommet. Cet accord complet a ouvert un nouveau chapitre dans les relations bilatérales entre la République d'Arménie et l'Union européenne.

Parmi les aboutissements de l'année 2017 il est également à noter le paraphe de l'accord sur l'Espace aérien commun européen, la conclusion des négociations autour de l'adhésion au sous-programme Culture d'Europe Créative, ainsi que la signature du protocole d'entente de haut niveau portant sur l'élargissement du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) vers l'Arménie.

En avril, le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan a participé à la rencontre des Chefs d'États des pays membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) à Bichkek, où il a décidé à l'unanimité de nommer le représentant de l'Arménie, Yuri Khachaturov, au poste de Secrétaire général de l'OTSC du mois de mai.

En 2017, l'Arménie a poursuivi son engagement actif dans les activités de l'Union économique eurasiatique (UEEA).

En octobre, Erevan a accueilli la session des Chefs des gouvernements des pays membres de l'UEEA et le deuxième forum international du Partenariat eurasiatique.

L'Arménie a continué de prendre une part active aux travaux de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses opérateurs.

Le 7 mars, le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan, s'est rendu au siège de l'OIF et a eu une rencontre avec la Secrétaire générale, Michaëlle Jean.

Les travaux préparatoires du 17ème Sommet de la Francophonie, qui se tiendra en 2018 à Erevan, ont été lancés. En novembre, lors de la 34ème Conférence ministérielle de la Francophonie, tenu à Paris, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian, a pris la Présidence de la Conférence Ministérielle de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le Chef de la diplomatie arménienne a fait une intervention lors de la Conférence ministérielle qui a approuvé à l'unanimité les propositions de l'Arménie sur les dates du prochain sommet de la Francophonie, le symbole et le slogan "Vivre ensemble".

Au printemps de 2017, environ 600 événements ont été organisés en Arménie, à l'occasion de la quinzaine de la Francophonie.

Des mesures pratiques ont été entreprises pour le développement des relations avec les pays voisins.

L'Arménie a poursuivi sa politique visant à approfondir la coopération avec la Géorgie.

Le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan, le Président de l'Assemblée nationale, Ara Babloyan, le Premier ministre d'Arménie, Karen Karapetyan ont effectué des visites officielles en Géorgie et le Vice-Premier ministre de la Géorgie, Mikheil Janelidze, a eu des visites officielles et de travail en Arménie. Les Chefs de la diplomatie de deux pays ont eu plusieurs rencontres dans le cadre des conférences multilatérales.

Des visites mutuelles ont été organisées périodiquement au niveau des Chefs de différentes Ministères de deux pays.

L'élargissement de la coopération arméno-iranienne a été poursuivi. Au mois d'août, le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan, a eu une visite de travail à Téhéran. Le Premier ministre de l'Arménie a également effectué des visites en Iran. Les Ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Iran ont eu plusieurs rencontres dans le cadre des enceintes internationales. Le Ministre des Affaires étrangères d'Iran a eu une visite à Erevan.

La coopération dans les domaines du commerce et de l'économie, de l'énergie, des transports, de l'agriculture, de la science et de l'éducation, de la culture et dans d'autres domaines a été développée.

Evoquant l'absence des relations diplomatiques arméno-turques dans son discours à la 72e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan a souligné qu'en absence du changement positif de la part de la Turquie dans la ratification des protocoles de 2009, l'Arménie va considérer les protocoles de Zurich nul et non-avenue et commencer le printemps de 2018 sans protocoles.

L'Arménie a pris une part active aux processus en cours de la Communauté des États indépendants (CEI). Une attention particulière a été accordée à l'approfondissement des liens traditionnels avec les États membres de la CEI.

Le Président de la République d'Arménie s'est rendu en Kazakhstan et en Turkmenistan pour participer respectivement à l'exposition internationale "Astana Expo 2017" et à l'ouverture officielle des 5ème Jeux Asiatiques.

Lors de la visite officielle du Président du Tadjikistan, Emomali Rahmon, en Arménie au mois de juin, une déclaration conjointe a été adoptée par le Président de l'Arménie et le Président du Tadjikistan et 9 accords bilatéraux ont été signés.

En août, suite à la visite officielle du président de Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedow, en Arménie, une déclaration conjointe a été adoptée par les Présidents et 9 accords intergouvernementaux et interministériels ont été signés.

En novembre, le Président de la Moldavie, Igor Dodon a eu une visite officielle en Arménie.

Des mesures ont été entreprises pour le renforcement de la coopération avec les pays européens. Plusieurs rencontres de haut niveau ont eu lieu avec les hauts fonctionnaires européens.

Le Président de la République d'Arménie, Serge Sargsyan, a effectué une visite officielle en France, une visite de travail au Royaume de Belgique. Dans le cadre de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le Président a eu une rencontre avec le Président de la Pologne, Andrzej Duda.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie a eu des visites officielles et de travail en France, en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Pologne, au Vatican, en Serbie, en Estonie, en Belgique et en Grèce.

Dans le cadre des conférences internationales, le Ministre des Affaires étrangères de l'Arménie a eu des rencontres avec les Ministres des Affaires étrangères d'Autriche, de Finlande, d'Islande, de Luxembourg, de Bulgarie, d'Irlande, de Malte, d'Espagne, de Royaume-Uni et de Kosovo.

Les Présidents des Sénats des Pays-Bas et de la République tchèque, les Ministres des Affaires étrangères d'Estonie, de la Pologne, de la Grèce, de la Bosnie-Herzégovine, le Ministre d'Etat britannique pour l'Europe et les Amériques, le Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires étrangères de Finlande se sont rendus en Arménie. Le Président de l'Assemblée nationale d'Arménie a effectué une visite officielle en Pologne.

Les sessions des commissions intergouvernementales arméno-italienne, arménienne-lituanienne et arméno-tchèque ont eu lieu.

En 2017, l'Arménie a entrepris des mesures cohérentes visant à développer les relations avec les pays de la région Asie-Pacifique.

L'année a été marquée par des visites mutuelles interministérielles actives avec la Chine dans les domaines politique, économique, culturel, sécuritaire et antiterroriste.

Du 2 novembre au 4 novembre, Serge Sargsyan a effectué une visite de travail à New Delhi, à l'invitation du Premier ministre indien Narendra Modi. Le Vice-président indien a effectué une visite officielle en Arménie. Le Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie s'est rendu au Japon et en Corée.

Les droits des minorités nationales et religieuses du Moyen-Orient et les questions relatives à la protection de leur identité ont toujours été au centre d'attention de l'Arménie.

En 2017, le Président de la République d'Arménie a eu une visite officielle au Qatar et une visite de travail aux ÉAU pour participer au forum d'investissement «Arménie-Émirats Arabes Unis» à Abu Dhabi. Le Chef de la diplomatie arménienne a également effectué une visite au Qatar.

La 5ème séance de la Commission intergouvernementale arméno-égyptienne s'est tenue à Erevan les 29 et 30 septembre, au cours de laquelle 7 documents ont été signés.

Des mesures ont été entreprises pour approfondir les relations bilatérales avec l'Israël, qui ont été marquées par des visites réciproques de haut niveau.

Au mois de mars, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian, s'est rendu à Jérusalem pour assister à la cérémonie solennelle consacrée à la reconstruction du Saint-Siège de Jésus-Christ à l'église de la Sainte Résurrection. À l'invitation du Premier ministre israélien et du Ministre des Affaires étrangères, Benjamin Netanyahu, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie a eu une visite de travail en Israël, en novembre.

En juillet, trois documents ont été signés lors de la visite officielle du Ministre d'Etat israélien de la coopération territoriale, Zaky Hanegbi, en Arménie.

Les questions relatives à la sécurité des Arméniens de Syrie, la protection du patrimoine arménien de Syrie, le soutien accordé aux Arméniens de Syrie, ont occupé une place importante. L'Arménie a continué de fournir une aide humanitaire en Syrie. 80 tonnes d'aide humanitaire a été livrée en Syrie par le décret du Président de l'Arménie.

Plusieurs visites mutuelles entre l'Arménie et l'Irak, ainsi que des rencontres entre des Ministres des Affaires étrangères de deux pays ont eu lieu dans le cadre des organisations internationales, les liens intergouvernementaux et interparlementaires ont été développés. La quatrième session de la commission intergouvernementale arméno-irakienne s'est tenue à Erevan les 25 et 26 septembre.

L'Arménie a entrepris des mesures pour développer les relations avec les États du continent américain.

En février, la délégation parlementaire bolivienne s'est rendue en Arménie et en Artsakh.

En octobre, les membres de la délégation du groupe d'amitié Mexique-Arménie de la Chambre des députés du Mexique ont visité l'Arménie et l'Artsakh.

Dans le cadre de la visite du Ministre des Affaires étrangères de Brésil en Arménie au mois de novembre, un document sur la coopération en matière de commerce et d'investissement entre les gouvernements de la République d'Arménie et de la République fédérative du Brésil a été signé.

L'Arménie a continué d'approfondir son intégration aux institutions des Nations Unies (ONU).

Le Président de la République d'Arménie a assisté et a prononcé un discours à la 72e session de l'Assemblée générale. Il a également eu une rencontre avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le 16 mars, une manifestation solennelle, consacrée au 25e anniversaire de l'adhésion de l'Arménie à l'ONU, a eu lieu à New York, avec la participation du Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian et du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres. Le 17 mars, Edward Nalbandian et Antonio Guterres ont eu une rencontre. En septembre, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian, qui faisait partie de la délégation arménienne partie à New York, a eu 23 rencontres bilatérales.

Des travaux actifs ont été effectués au sein de l'UNESCO. En novembre, l'Arménie a été élue membre du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de

biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale pour la période de 2017-2021 et membre du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé pour la période de 2017-2021.

Les jubilés du 150ème anniversaire de Komitas et de Hovhannes Tumanyan ont été inclus dans le calendrier des célébrations et des anniversaires de l'UNESCO pour 2018-2019 et l'élément « Le kochari, danse collective traditionnelle » proposé par l'Arménie à être inscrit dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Une attention particulière a été accordée à l'engagement de l'Arménie au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans les trois dimensions des activités de l'Organisation.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Edward Nalbandian a eu une rencontre avec le Président en exercice de l'OSCE, Sebastian Kurtz, le Secrétaire général de l'OSCE, Lamberto Zannier, et son remplaçant, Thomas Greminger, le Représentant spécial du Caucase du Sud du Président en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Günter Bächler.

Le 22 novembre, la conférence sur "La prévention et la réponse aux crimes de haine contre les chrétiens et les membres d'autres groupes religieux- perspectives de l'OSCE et au-delà", a été organisée avec le soutien de la Présidence autrichienne de l'OSCE, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie .

Suite aux pressions de l'Azerbaïdjan, étant apparue dans l'isolation complète, contre tous les États participants de l'OSCE, aucun consensus n'a été atteint sur la décision de prolonger le mandat du bureau de l'OSCE à Erevan, par conséquent, le 31 août, le bureau a suspendu ses activités. Le Secrétariat de l'OSCE et un nombre de pays participants ont entamé des discussions sur la poursuite de la mise en oeuvre des programmes de l'OSCE en Arménie.

L'Arménie a pris une part active aux activités des organes statutaires et spécialisés du Conseil de l'Europe (CE). Des visites mutuelles du Ministre des Affaires étrangères d'Arménie et des Chefs des subdivisions structurelles du Conseil de l'Europe ont eu lieu.

La coopération entre l'Arménie et l'Alliance de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est poursuivie dans le cadre du Plan d'action individuel de partenariat (IPAP). En avril, le

Conseil de l'Atlantique Nord et l'Arménie ont approuvé le document d'IPAP Arménie-OTAN 2017-2019.

En février, le Président de l'Arménie, Serge Sargsyan a eu une rencontre avec le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au siège de l'OTAN.

Le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie a coordonné les travaux de l'accueil et de l'assurance des conditions conformes pour les activités des missions d'observation internationales, qui sont arrivées en Arménie pour observer les élections parlementaires, tenues le 2 avril 2017. Environ 650 observateurs internationaux sont arrivés en Arménie pour l'observation des élections.

L'une des orientations générales des activités du Ministère des Affaires étrangères d'Arménie a été le développement des relations économiques extérieures de l'Arménie.

Des travaux respectifs ont été effectués pour organiser le processus de planification et de mise en œuvre des actions conformément aux décisions pertinentes du Gouvernement de la République d'Arménie.

Afin d'accroître l'efficacité des relations commerciales et économiques entre la République d'Arménie et la République populaire de Chine, les États-Unis, les Émirats arabes unis, l'Inde, la République tchèque et l'Italie, des consultations se sont à la résidence du Président de la République d'Arménie, en présence des Ambassadeurs de la République d'Arménie.

L'Arménie a rejoint l'Organisation mondiale des zones franches.

Le Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ainsi que le Vice-président de la Banque européenne d'investissement se sont rendus en Arménie. Les travaux réalisés dans le cadre du programme TRACECA ont été poursuivis.

En décembre, le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie a pris la présidence de l'OCEMN.

Au cours de la session de l'Assemblée générale de la Fédération des bourses euro-asiatiques, tenue le 16 mai 2017 à Téhéran, il a été décidé de transférer le siège de la Fédération en Arménie.

Le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie a également participé aux activités menées pour l'adhésion de l'Arménie à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

Six sessions de la commission intergouvernementale, quatre conférences d'affaires ont eu lieu et une dizaine de documents ont été signés.

L'Arménie a poursuivi sa coopération étroite au niveau international, régional et bilatéral dans le cadre de la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Elle est parmi les premiers dans la liste des pays ayant effectué la lutte la plus effective contre la traite des êtres humains.

Le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie a continué à veiller à la conformité des activités des organes de l'administration publique avec les engagements internationaux assumés par l'Arménie.

La sécurité globale et des questions non conventionnelles étaient à l'ordre du jour de la politique étrangère de l'Arménie.

Le 21 septembre, dans le cadre de la 61^{ème} session de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Arménie a été élue, pour la première fois, membre du Conseil exécutif de l'Organisation.

La République d'Arménie a pris une part active et cohérente aux efforts internationaux visant à assurer la paix et la sécurité internationales. La participation aux missions de maintien de la paix en Afghanistan (Aide décisive), au Kosovo (KFOR), au Liban (FINUL) et au Mali (MINUSMA), ainsi que la coopération avec le département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) s'est poursuivie.

Conformément au décret du Président de la République d'Arménie sur la coordination des activités des organes de l'Etat dans la conduite de la politique étrangère unie, le Ministère des affaires étrangères a continué de coordonner les relations extérieures des organes de gouvernement arméniens et de promouvoir leur développement.

Le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie et les représentations diplomatiques de la République d'Arménie ont appuyé les efforts de la diplomatie parlementaire, apportant leur soutien complet au développement des relations interparlementaires, au renforcement et à l'intensification de la coopération au format parlementaire des organisations internationales.

Des efforts complémentaires ont été déployés pour développer la coopération décentralisée avec plusieurs pays.

Le renforcement des liens entre l'Arménie et la Diaspora, ainsi que le soutien aux initiatives du Ministère de la Diaspora de la République d'Arménie a continué à occuper une place importante dans l'agenda de la politique étrangère de l'Arménie. Le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie a pris une part active dans les travaux préparatoires et l'organisation du 6ème forum pan-arménien Arménie-Diaspora, tenu à Erevan.

Une place importante a été accordée aux activités menées conjointement avec le Ministère de la Culture de la République d'Arménie pour la promotion de la culture arménienne à l'étranger, la protection du patrimoine culturel arménien à l'étranger et la coopération culturelle avec différents États. Des journées de culture arménienne ont été organisées dans nombreux pays du monde.

En 2017, des relations diplomatiques ont été établies avec 7 pays. Au mois de décembre, la République d'Arménie entretenait des relations diplomatiques avec 175 États.

Le cadre juridique international de l'Arménie a été élargi. 73 traités internationaux ont été signés, 106 accords internationaux ont été ratifiés ou approuvés. 64 traités internationaux sont entrés en vigueur.

142 936 documents ont été mis en circulation dans le système du Ministère des Affaires étrangères.

La protection des droits et des intérêts légitimes des citoyens et des personnes morales de la République d'Arménie à l'étranger, la protection des citoyens de la République d'Arménie étant dans une situation de crise et l'assistance aux personnes de la nationalité arménienne a été au centre d'attention du Ministère des Affaires étrangères d'Arménie. Environ 151 000 citoyens ont été desservis par le département consulaire du Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie et des bureaux consulaires.

En 2017, le Président de la République d'Arménie a effectué 21 visites à l'étranger. Les Chefs d'Etat de 4 pays se sont rendus en Arménie en visite officielle. Le Président de l'Assemblée Nationale d'Arménie a eu 8 visites à l'étranger. Les Présidents des Parlements de 3 pays ont visité l'Arménie. Le Premier ministre de la République d'Arménie a effectué 8 visites à l'étranger. Les Chefs du gouvernement de 8 pays se sont rendus en Arménie. Le Ministre des Affaires étrangères a effectué 41 visites à l'étranger. 19 Ministres des Affaires étrangères et Chefs des organisations internationales se sont rendus en Arménie. Le Chef de la diplomatie

arménienne a eu 105 rencontres avec ses homologues de différents pays et des Chefs des organisations internationales.

Tout au long de l'année, les mesures visant à sensibiliser la communauté internationale aux approches de la politique étrangère de l'Arménie et à renforcer la réputation de notre pays, ont été poursuivies.

Le Président de la République d'Arménie, le Premier ministre et le Ministre des Affaires étrangères ont accordé une dizaine d'interviews aux médias internationaux prestigieux et ont fait des interventions lors des conférences de presse et des *conférences* dans plusieurs pays, présentant la position de l'Arménie sur différents processus régionaux et internationaux, les problèmes et leurs solutions éventuelles, ainsi que les réformes réalisées dans le pays et son potentiel économique, d'investissement et touristique.

Des numéros spéciaux et de nombreux articles sur l'Arménie et l'Artsakh ont été publiés sur les sites d'information et les périodiques internationales.